



LETTRE D'INFORMATION

(janvier 2020)

Chers amis adhérents

Permettez-moi tout d'abord, au nom du bureau tout entier, de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une excellente année et, soyons positifs, pour nous tous une année avec moins de nuisances aéronautiques au-dessus de nos têtes !

L'année 2020 sera une année importante à plusieurs titres :

- Au niveau des améliorations nous devrions avoir en fin du 1^{er} semestre, sans doute avec des premières communications lors de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE), des indications sur l'ouverture prochaine d'une trajectoire d'atterrissage satellitaire par le Nord-Ouest, que nous appelons de nos vœux depuis de nombreuses années, pour corriger les nuisances actuelles de la VPT 17 (trajectoire dite du " trombone " pour les jets).
- Au niveau de l'aviation légère, le président de l'ACNUSA a confié à deux hauts fonctionnaires la mission d'analyser de plus près les nuisances générées par ce secteur sur l'ensemble du territoire national. A notre demande l'aéroport de Cannes Mandelieu, où ces survols sont particulièrement gênants et nombreux, a été retenu comme un des cas d'école à approfondir et une première réunion téléphonique a eu lieu le 31 janvier. A cette occasion nous avons pu faire connaître notre position sur la gêne sonore générée et les risques pour la sécurité des personnes associés à cette activité au-dessus d'une région urbaine à forte densité de population. Nous avons aussi attiré l'attention sur les autorisations accordées aux écoles de pilotages en matière de "tours de piste", particulièrement généreuses par rapport à ce qu'il se passe sur d'autres aéroports comparables, et un zoom a été fait sur les vols "basse-altitude" dont beaucoup se plaignent et qui semblent une conséquence directe de "l'arrêté restrictif" du 5 août 2019, qui n'a de « restrictif » que le nom, et auquel nous étions opposés.

Un tour d'horizon plus large a permis d'évoquer l'absence de point focal pour la prise en compte des revendications des riverains et le besoin de reformer le fonctionnement des CCE pour en faire un véritable outil de consultation ou mieux, de concertation.

Espérons que ce chantier commencera à porter ses fruits dès le 2nd semestre 2020.

Année importante aussi du fait des élections municipales, ce qui n'aura échappé à personne, qui seront suivies par l'adoption du plan de cohérence territoriale qui fixera les orientations en matière de développement pour de nombreuses années à venir. Nous nous sommes déjà exprimés sur le projet SCOT OUEST qui nous concerne directement en ce qui concerne la bande littorale. Ce projet comporte d'excellents principes, lutte



www.adna06.fr

www.facebook.com/adna06/

contre l'imperméabilisation des sols, transformation de la vallée de la Siagne en "coulée verte", s'inscrire dans un développement durable respectueux des habitants et de la planète malheureusement en contradiction avec la présence d'une activité aéroportuaire dont la présence et l'intérêt ne sont pas soumis à réexamen ou à débat :

- 220 hectares imperméabilisés,
- Une "coulée verte" sous la trajectoire des jets et arrosée au kérosène,
- Un environnement soumis aux nuisances sonores, à la pollution et attentatoire à la sécurité des riverains survolés (y compris, écoles, villas, immeubles, centres commerciaux et sportifs...) ; un survol pour un à deux passagers perturbe environ 50 000 riverains !
- Une discrimination anachronique en matière de lutte contre le réchauffement climatique avec des privilèges accordés à une clientèle privée fortunée au détriment des populations locales.

La présence de cet aéroport en zone urbaine fortement urbanisée est devenue incongrue et nombreux sont ceux qui militent maintenant pour sa disparition et son remplacement, à terme, par des espaces verts (Hyde Park, au cœur de Londres a une superficie de 140 hectares) et des installations touristiques de milieu de gamme (sur les 80 hectares restants) pour compléter le tourisme de luxe, vocation de Cannes Croisette. Le défi est énorme, structurant pour le futur de notre région, et concerne directement 8 à 10 communes et 2 communautés d'agglomération.

Il est à noter que ce sujet est curieusement absent de la campagne pour les municipales comme s'il était grossier d'avoir des opinions différentes de la pensée unique qui depuis des décennies nous incite à croire, à tort, que cet aéroport principalement voué à une activité privée, est bénéfique pour tout un chacun.

N'hésitez pas à vous impliquer dans les réunions électorales pour faire entendre votre point de vue ! Gardez à l'esprit que les "influenceurs" seront actifs pour la défense de leurs intérêts, bien éloignés de ceux de la population résidente. Il ne serait d'ailleurs pas surprenant que l'on voit soudain réapparaître, dans l'esprit du sondage IFOP commandité récemment par l'aéroport, des études qui tendront à prouver contre vents et marées " l'attractivité économique " de l'aéroport.

Inactifs aujourd'hui, sans recours demain ! Et ne croyons pas qu'un statut quo sur la situation actuelle est possible, la transformation de la vallée de la Siagne et ses abords en territoire dédié au survol aérien est en route. Au fait, qui souhaitait la transformer en un Bourget 2 ?

Faites circuler l'information à vos voisins et amis et invitez-les à nous rejoindre. Plus nous serons et mieux nous pourrons faire savoir que le ciel appartient, aussi, à ceux qui vivent dessous !!!

Le président